



CONSULAT GENERAL DE FRANCE  
A RIO DE JANEIRO

ATTESTATION

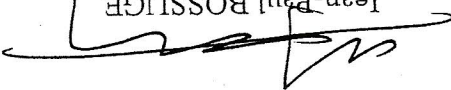
Je soussigné Jean-Paul BOSSUGE, Consul Général adjoint, atteste par la présente que le Dr Franck SCOLA a réalisé une thèse sur le remboursement des frais de santé chez les Français Expatriés à partir d'un échantillonnage de la communauté enregistrée à ce Consulat Général.

Compte tenu du caractère non commercial de l'étude et de son utilité, l'intéressé a été autorisé, après accord du Service des Français à l'Etranger du Ministère des Affaires étrangères, à utiliser les coordonnées des personnes enregistrées au Consulat Général de France à Rio de Janeiro dans les conditions suivantes :

- La sélection des personnes s'est faite par tirage au sort à partir du fichier des Français enregistrés.
- Les services consulaires ont demandé par courrier l'autorisation aux immatriculés ainsi tirés au sort de participer à l'enquête. Seules les coordonnées des personnes ayant fait part de leur accord ont été communiquées au chercheur.

La présente attestation est délivrée au Dr Franck SCOLA pour servir ce que de droit.

Fait à Rio de Janeiro, le 13 décembre 2004.

  
Jean-Paul BOSSUGE  
Consul Général adjoint